

Moudon, le 10 décembre 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 9 décembre 2025
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal **No 94/25**

Demande d'un crédit de CHF 158'550.- pour le fonctionnement du pôle muséal de Moudon pour l'année 2026 (administration, développement et expositions),

- vu le préavis de la Municipalité No 94/25 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à financer le fonctionnement du futur pôle muséal (administration, développement, expositions),**
- 2. accorde à cet effet un crédit supplémentaire au budget 2026 de CHF 158'550.-,**
- 3. prend acte que la dépense sera ajoutée au budget 2026 et imputée en charge du compte de résultat 2026.**

Le préavis No 94/25 est accepté par 45 voix, 1 avis contraire et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 9 décembre 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente :  La Secrétaire :

Elsa Bonhert Deprez

Nicole Wyler

